

PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (Z-6), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État",

Et aux fins d'informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (D-6), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes",

Et aux fins d'informer le Sénat qu'elle a adopté ledit bill sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (12), intitulé: "Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines",

Et aux fins d'informer le Sénat qu'elle a agréé les amendements apportés par le Sénat à ce bill, sans amendement.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (213), intitulé: "Loi concernant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture plus tard au cours de la présente séance.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message aux fins de retourner le Bill (214), intitulé: "Loi modifiant la Loi des traitements", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture plus tard au cours de la présente séance.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message, avec un Bill (215), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message, avec un Bill (218), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture demain.